

**FORMULAIRE simplifié VOLET 2 MEDECIN DE MEDECINE GENERALE SALARIE EN CENTRE DE SANTE
OU EN ETABLISSEMENT DE SANTE**

VOLET 1 - IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

VOLET 1 - IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL	
<p>Nom de la structure d'accueil: Centre Municipal de Santé d'Alençon - Courteille</p> <p>Représentant légal : Emmanuel DARCISSAC – Maire d'Alençon</p> <p>Courriel : Veronique.Nicolas@ville-alencon.fr</p> <p>Téléphone : 02.33.32.41.89</p>	<p>Type de structure</p> <p>O Centre de santé géré par un organisme à but non lucratif <input checked="" type="checkbox"/> Centre de santé géré par une collectivité territoriale O Centre de santé géré par un établissement de santé O Etablissement de santé proposant un exercice strictement ambulatoire O Médecin libéral proposant un contrat de collaboration salariée O Autre (préciser) :</p> <p>Si centre de santé, est-il existant ou serait-il créé avec le recrutement du médecin généraliste ? Centre de Santé en création (ouverture prévue en Novembre 2019)</p>
<p>Adresse : 22 Rue de Vicques</p> <p>CP : 61 000</p> <p>Ville : Alençon</p> <p>FINESS : Structure en développement, Obtention du numéro à venir</p> <p>X il s'agit d'une zone sous-dense (ZIP / ZAC) : <i>oui</i> X il s'agit d'un quartier politique de la ville : <i>oui</i></p>	<p>Nom du responsable médical du projet au sein de la structure d'accueil : « obligatoire »</p> <p>Courriel : En cours de recrutement</p> <p>Téléphone :</p>

DESCRIPTIF DU PROJET MEDICAL

Principaux éléments du projet médical de la structure :

Axe 1 : Favoriser l'accès aux soins

Agir sur l'accès aux soins :

Afin de contribuer à l'accès des Alençonnais aux soins de premier recours, le Centre Municipal de santé de Courteille s'engage à :

- Garantir un accueil physique ou téléphonique des personnes en demande de soins sur une large amplitude d'ouverture allant de 8h à 20h en semaine et de 9h30 à 12h30 le samedi matin assurant la continuité des soins avec les services d'urgence.
- Garantir l'accueil quotidien des demandes de soins non programmés sur des créneaux réservés et ainsi contribuer à éviter un report des consultations de ville sur les urgences de l'hôpital.
- Contractualiser pour l'accueil d'un assistant médical et/ou Infirmier de pratiques avancées (IPA) nouvellement formé pour optimiser le temps médical et la prise en charge.

Agir sur l'accès aux droits :

- Pratiquer le tiers-payant intégral systématique et des tarifs garantis de secteur 1.

- Proposer une permanence sociale de conseil et d'accompagnement aux droits de santé.

Axe 2 : Prendre en compte le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques dans l'organisation des soins (notamment le diabète & celles liées au vieillissement)

- Développer des consultations avancées dans le territoire de proximité pour favoriser la prise en charge des personnes ayant un frein à la mobilité.
- Proposer une offre de dépistage ophtalmologique de proximité grâce à un partenariat de télémédecine avec le service d'ophtalmologie de l'hôpital (projet développé à partir de 2021)
- Offrir une consultation infirmière ASALEE
- Dédier du temps à la concertation et à la coordination des parcours de prise en charge des personnes en situation complexe et mettre en œuvre des protocoles de prise en charge pluri professionnels adaptés aux problématiques.
- Proposer des activités physiques adaptées santé au sein du centre de santé ou à proximité du centre de santé
- Dans la transversalité : Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé à travers des actions, des ateliers d'éducation pour la santé, des événements relais des campagnes d'information

Axe 3 : Prévenir les fragilités liées à la parentalité

- Proposer une offre de suivi gynécologique et de suivi de grossesse de proximité dispensée par une sage-femme
- Proposer un temps régulier de concertation et de coordination avec les services de santé de l'éducation nationale, de la protection maternelle et infantile, et les professionnels de 1er recours du quartier pour favoriser le suivi des situations maternelles et infantiles complexes
- Développer un projet de vacation de pédiatrie au Centre Municipal de santé dans le cadre de la coopération ville-hôpital avec le Centre hospitalier d'Alençon.
- Développer des partenariats avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de leurs politiques d'« Aller vers », pour l'organisation d'Ateliers d'information et de sensibilisation autour de l'Education à la santé, la parentalité, la nutrition...
- Dans la transversalité : Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé à travers des actions, des ateliers d'éducation pour la santé, des événements relais des campagnes d'information

Axe 4 : Lutter contre les addictions et en faveur de la santé mentale

- Offrir un accompagnement au sevrage tabagique au sein de la consultation ASALEE
- Développer des partenariats avec les acteurs de la santé mentale dans le cadre de leur politique du « Aller vers » : CPO, ANPAA
- Dans la transversalité : Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé à travers des actions, des ateliers d'éducation pour la santé, des événements relais des campagnes d'information

Éléments permettant d'apprécier la nécessité d'un recrutement de médecin généraliste salarié et projection de l'activité attendue :

Le projet de Centre Municipal de Santé a été élaboré pour apporter une réponse complémentaire à l'offre d'exercice de la médecine et ainsi développer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. Construit comme une réponse aux enjeux de démographie médicale, l'ambition est de provoquer l'installation de nouveaux professionnels. Actuellement en phase de recrutement, le projet est dans une phase cruciale car nécessite de se structurer pour améliorer de manière croissante son attractivité. En ce sens, l'appui des services et réseaux de l'ARS avec les professionnels de santé pourrait s'avérer précieux et jouer un rôle dans une hypothèse de développement rapide de la structure de santé.

Selon nos projections, le CMS d'Alençon Courteille se développera progressivement, d'une patientèle attendue de 1500 personnes en 2020 jusqu'à 3500 pour 3 médecins généralistes en 2022, sur une base d'environ 4300 consultations/an par médecin généraliste (sur une base de 3 rdv tenus sur 4).

Quotités de travail sur les 2 années du dispositif (*exprimées en demi-journées*)

Année 1 « obligatoire » 1 ETP (Contrat à Durée Déterminée de 3 ans)

Année 2 « obligatoire » 1 ETP (Contrat à Durée Déterminée de 3 ans)

Présentation des effectifs dans la structure

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Médecins libéraux			
Médecins salariés	<p>0 ETP en médecine générale</p> <p>0.1 ETP de médecin spécialiste en Endocrinologie (conventionnement avec le CHICAM)</p> <p>0.4 ETP de médecins spécialistes en maïeutique (conventionnement avec le CHICAM)</p>	3 ETP en médecine générale (dont 0.2 de coordination).	« obligatoire »
Internes	0	0 (à développer)	
Externes	0	0 (à développer)	
Autres (précisez) :	<p>0.5 ETP Orthoptiste (conventionnement avec le CHICAM)</p> <p>2 ETP de secrétariat médical</p> <p>0.2 ETP de travailleur social</p> <p>0.5 de Coordination administrative</p>	0.6 ETP d'infirmier Asalée	

Autres éléments sur l'environnement de la structure d'accueil :

Le CMS sera également un acteur local pour relayer les campagnes de santé publique nationales et régionales, ainsi qu'un promoteur local d'action de promotion de la santé et de prévention.

Acteur œuvrant à la coordination au rapprochement entre les différentes structures, il a comme objectif de développer de nombreux partenariats pour améliorer l'efficacité des services de santé apportés à la population et notamment avec :

- le CHIC à travers de multiples partenariats et notamment avec les Permanences d'Accès aux Soins de Santé pour un volet d'accès aux droits,
- les Pôles de Soins Libéraux Ambulatoires et la Startech du Conseil Départemental de l'Orne
- le service de Protection Maternelle et Infantile / Éducation nationale
- le Centre Psychothérapique de l'Orne

Le Centre participera également à la Permanence des Soins Ambulatoires.

VOLET 3 –porteur de projet

Avis motivé du porteur de projet:

Ce second volet consiste à soutenir la création de postes de médecins généralistes salariés en apportant aux employeurs une garantie financière pendant les deux premières années. Ce dispositif vise à soutenir la réimplantation d'une offre médicale dans les territoires les plus en difficulté.

Le nombre d'habitants sans médecins traitants est en constante évolution sur notre territoire (3 500 habitants de l'agglomération n'avaient pas de médecin traitant déclaré en 2017, dont 400 personnes en Affection Longue Durée selon la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Orne), faute de nouvelles installations de médecins.

Préfecture de l'Orne, Alençon est à la fois la ville centre de sa communauté urbaine et un carrefour urbain. Sa démographie médicale revêt donc un enjeu de territoire primordial et argue de toute la légitimité de notre candidature.

De plus, la ville d'Alençon se situe en Zone d'Actions Complémentaires selon l'arrêté de zonage de Janvier 2018. Le CMS d'Alençon se situera au sein du quartier de Courteille, classé « Quartiers prioritaires de la ville ». Notre candidature répond donc à deux des conditions de zonages nécessaires à son éligibilité.

À travers notre projet, nous participons et participerons demain plus encore à la coordination entre la médecine de ville et hospitalière, à travers le rapprochement et les partenariats de nos structures. Le projet de santé du CMS affirme notre volonté de participer à la permanence des soins, au développement de l'exercice coordonné, mais également au développement d'une politique de prévention et de promotion de la santé.

Argument supplémentaire s'il en faut, ce projet est un investissement pour le territoire. Il s'agit donc d'un projet durable à travers lequel cette mesure pourra contribuer en permettant une réponse populationnelle autant qu'un soutien à l'installation d'un jeune professionnel de santé contribuant aux défis du territoire.

Etablissement recruteur

Signature du porteur de projet:

Date :